

Les activités de l'OPECST en 2005

Composition de l'OPECST

Président :

M. Henri Revol, sénateur

Premier Vice-Président :

M. Claude Birraux, député

Vice-Présidents :

M. Claude Gagnol, député
M. Pierre Lasbordes, député
M. Jean-Yves Le Déaut, député
M. Jean-Claude Etienne, sénateur
M. Pierre Laffitte, sénateur
M. Claude Saunier, sénateur

Membres Députés :

M. Jean Bardet
M. Christian Bataille
M. Jean-Pierre Brard
M. Christian Cabal
M. Alain Claeys
M. Pierre Cohen
M. Francis Delattre
M. Jean-Marie Demange
M. Jean Dionis du Séjour
M. Jean-Pierre Door
M. Pierre-Louis Fagniez
M. Louis Guédon
M. Christian Kert
M. Pierre-André Périssol

Membres Sénateurs :

M. Philippe Arnaud
M. Paul Blanc
Mme Marie-Christine Blandin
Mme Brigitte Bout
M. Marcel-Pierre Cléach
M. Roland Courteau
M. Christian Gaudin
M. Serge Lagache
M. Jean-François le Grand
Mme Catherine Procaccia
M. Daniel Raoul
M. Ivan Renar
M. Bruno Sido
M. Alain Vasselle

... En bref ...

5 rapports examinés et adoptés

(biotechnologies, sécurité sanitaire des produits destinés à l'homme, déchets radioactifs, risque épidémique, voiture propre)

8 nouvelles saisines

(nouvelles technologies de l'énergie, émissions de polluants des produits de grande consommation, éthers de glycol, politique spatiale du futur, risques sismiques, recherche polaire en Antarctique, ressources halieutiques, stratégie nationale de la recherche énergétique)

2 nouvelles études engagées

(développement durable, nouvelles technologies de l'énergie)

2 études poursuivies

(restauration du patrimoine, fonctionnement des cellules vivantes)

9 auditions publiques organisées

dont 5 séries dans le cadre d'études

(déchets nucléaires, risque épidémique, cellules souches, politique spatiale, voiture du futur)

et 4 sur des sujets d'actualité

(tsunami, télévision numérique terrestre, expertise scientifique, gouvernance mondiale de l'Internet)

8 réunions plénières de l'Office

4 visites de laboratoires

Un nouveau partenariat avec l'Académie des Sciences

Rapports adoptés

Au cours de l'année 2005, **cinq rapports** ont été adoptés par l'Office. L'une des études répondait à une prescription législative, confiant à l'OPECST un travail d'évaluation, tandis que les quatre autres résultaient d'une saisine d'un organe de l'Assemblée nationale.

Les domaines concernés étaient très divers puisqu'ils couvraient des problématiques touchant aux activités de recherche, d'expertise publique et d'innovation industrielle, dans les secteurs alimentaire, chimique, pharmaceutique, nucléaire et dans celui de la construction automobile, avec des préoccupations sanitaires, environnementales et économiques fortes.

Le rapport présenté devant l'Office, le 24 janvier 2005, par M. Jean-Yves Le Déaut, député, sur « la place des **biotechnologies** en France et en Europe » répondait à une saisine émanant du Bureau de l'Assemblée nationale



Dans le prolongement de son rapport consacré en 1998 à l'utilisation des OGM dans l'agriculture et l'alimentation, Jean-Yves Le Déaut étudie, dans ce nouveau rapport, les perspectives offertes par les biotechnologies dans d'autres secteurs d'application, leur diffusion, les enjeux économiques et les contraintes pesant sur leur développement. A partir des dispositifs mis en oeuvre dans plusieurs pays, il identifie les leviers d'un développement des biotechnologies nécessitant la mobilisation de financements importants et l'implication de l'ensemble des acteurs, universités, organismes de recherche, groupes industriels et PME qui doivent se renforcer mutuellement.

Le constat est clair : la France et l'Europe prennent du retard.

Notre pays manifeste des signes d'essoufflement dans les domaines de la recherche publique et privée, de l'innovation et de la création d'entreprises, notamment par rapport aux Etats-Unis. Ce retard doit et peut être rattrapé.

Les voies d'un redressement passent par une implication plus soutenue de l'Etat pour faire face à la crise du financement des sciences de la vie et des biotechnologies en France et par une meilleure valorisation des résultats issus de la recherche publique. La garantie d'un statut et d'une rémunération décente aux jeunes chercheurs est la première mesure à prendre.

Quinze recommandations comportant soixante-trois propositions sont formulées.

Pour mener son étude, M. Jean-Yves Le Déaut a constitué un comité de pilotage de 7 membres, procédé à l'audition d'environ 100 personnes en France, tant en province qu'à Paris, effectué sept missions à l'étranger, dont cinq en Europe, et organisé une audition publique contradictoire ouverte à la presse.

Le rapport présenté devant l'Office, le 15 février 2005, par M. Claude Saunier, sénateur, sur « l'application de la loi n°98-535 du 1^{er} juillet 1998 relative au renforcement de la veille sanitaire et du contrôle de la **sécurité sanitaire** des produits destinés à l'homme », résultait d'une disposition législative



Après les crises alimentaires des années 1990, un effort scientifique et technologique marqué a été accompli par les centres de recherche et les industriels pour améliorer la qualité et la sûreté de nos aliments.

Qu'il s'agisse du goût, des services, de la santé ou de la sécurisation, des progrès notables ont été réalisés.

Mais ces progrès ouvrent tout autant de perspectives et soulèvent tout autant d'interrogations scientifiques et de questions politiques.

Dans le contexte de la mondialisation alimentaire, ces avancées scientifiques et technologiques renvoient également à des enjeux de première importance en matière de sécurité sanitaire, de santé, d'identité et d'économie.

L'étude menée par le sénateur Claude Saunier s'efforce de cerner ces enjeux et propose un cadre pour une nouvelle politique de l'alimentation, plus cohérente et plus prospective.

Après les élections sénatoriales de septembre 2004, l'Office a chargé M. Claude Saunier d'achever cette étude initialement confiée à un sénateur dont le mandat a pris fin. Cette situation a amené le rapporteur à limiter son champ d'investigation à deux agences et à la sécurité des aliments et des produits de santé.

Une centaine de personnalités ont été entendues et deux missions ont été effectuées en Europe.

Le rapport présenté devant l'Office, le 15 mars 2005, par MM. Christian Bataille et Claude Birraux, députés, sur « l'état d'avancement et les perspectives des recherches sur la gestion des **déchets radioactifs** » et intitulé « Pour s'inscrire dans la durée : une loi en 2006 sur la gestion durable des déchets radioactifs », résultait d'une saisine du Bureau de l'Assemblée nationale



Le rapport de M. Christian BATAILLE, député du Nord, et de M. Claude BIRRAUX, député de la Haute-Savoie, répond à une saisine de l'Office parlementaire par le bureau de l'Assemblée nationale, à l'initiative des présidents du groupe UMP, du groupe PS, du groupe UDF et du groupe des Député-e-s Communistes et Républicains. Il est publié quelques mois avant que s'achève la période de 15 années de recherches prévue par la loi du 30 décembre 1991 sur la gestion des déchets radioactifs.

Après une synthèse des résultats scientifiques obtenus depuis 1992, les rapporteurs expliquent la complémentarité entre la séparation-transmutation, le stockage réversible en formation géologique et l'entreposage de longue durée et mettent en évidence leur calendrier d'application possible.

Dans la deuxième partie de leur étude, les rapporteurs proposent les principes généraux d'une gestion durable des déchets radioactifs, portant sur l'information, les recherches et leur valorisation, les décisions et leur calendrier, la logique d'ensemble, le financement et l'agence nationale, principes qui pourraient figurer dans le projet de loi qui sera soumis au Parlement début 2006.

Pour réaliser leur étude, les rapporteurs ont procédé à l'audition en France, à Paris et en province, de plus de 130 personnalités, effectué six missions à l'étranger, dont cinq en Europe et organisé une série de trois auditions publiques contradictoires et ouvertes à la presse.

Les conclusions de ce rapport ont été présentées par les rapporteurs, le 5 avril 2005, devant la Commission des Affaires économiques, de l'environnement et du territoire de l'Assemblée nationale.

Le rapport présenté devant l'Office, le 10 mai 2005,
par Mme Marie-Christine Blandin, sénatrice, et M. Jean-Pierre Door, député, sur
« le **risque épidémique** »,
répondait à une saisine émanant de la Commission des Affaires culturelles,
familiales et sociales de l'Assemblée nationale



Les alertes sur l'imminence d'une épidémie ponctuent régulièrement l'actualité.

A travers ce rapport M. Jean-Pierre Door, député, et Mme Marie-Christine Blandin, sénatrice, étudient le « risque épidémique ». Les maladies provoquées par un agent infectieux constituent, aujourd'hui, le problème de santé publique le plus complexe, car la nature des virus, bactéries ou prions auxquels nous pouvons être confrontés n'est pas connue à l'avance.

L'effort des pouvoirs publics dans ce domaine est considérable. Les progrès accomplis par notre système de veille et d'alerte sont remarquables, même si la canicule de 2003 a montré qu'il pouvait exister des défaillances dans ce système qu'expertisent les rapporteurs.

Une conclusion s'impose : la politique de lutte contre le risque épidémique est globale. Elle n'est pas limitée à des questions médicales ; l'hygiène, les conditions de vie, le niveau d'information et de culture sont aussi des paramètres fondamentaux.

La réalisation de cette étude a reposé sur l'audition de près de 90 personnalités en France, et notamment en Guyane, une audition publique contradictoire et ouverte à la presse ayant été par ailleurs organisée.

Le rapport présenté devant l'Office, le 13 décembre 2005,
par MM. Christian Cabal et Claude Gatignol, députés
sur « la définition et les implications de la **voiture propre** »,
intitulé « *La voiture du futur : moins polluante et plus économe* »,
résultait d'une saisine du Bureau de l'Assemblée nationale



La pollution urbaine, le réchauffement climatique et la nécessité d'économiser les énergies fossiles, et plus particulièrement le pétrole, ont porté sur le devant de la scène la question de la « voiture propre ».

Saisi par le président du groupe UMP de l'Assemblée nationale, l'Office a confié cette étude sur la définition de la voiture du futur à MM. Christian Cabal et Claude Gatignol, députés.

Au cours de leurs investigations, ils ont cherché à évaluer précisément l'état actuel et l'évolution prévisible de la pollution et des émissions de gaz à effet de serre. Ils ont examiné les technologies disponibles aujourd'hui et celles qui le seront demain pour parvenir à une voiture plus respectueuse de son environnement, sans négliger pour autant les réalités économiques et les besoins des consommateurs.

Au total, ils ont dessiné les contours d'une voiture plus propre et plus économe en énergie.

Pour réaliser leurs travaux d'étude, les rapporteurs ont procédé à l'audition en France d'une cinquantaine de personnalités, effectué six missions à l'étranger, dont quatre en Europe et organisé une audition publique contradictoire et ouverte à la presse sur le thème « Pollution urbaine – Effet de serre : Quelle est la part de l'automobile ? Quelles solutions ? ».

Etudes de faisabilité présentées

Durant l'année 2005, l'Office a adopté **deux nouvelles études de faisabilité**, les rapporteurs ayant alors commencé leurs travaux d'investigation :

- Le 22 juin 2005, l'étude de faisabilité présentée par MM. Pierre Laffitte et Claude Saunier, sénateurs, désignés rapporteurs le 15 février 2005, sur « *les apports de la science et des technologies au **développement durable*** » a été adoptée par l'Office qui avait été saisi par le Bureau du Sénat.

- Le même jour, l'étude de faisabilité présentée par MM. Christian Bataille et Claude Birraux, députés, désignés rapporteurs le 15 février 2005, sur « *les **nouvelles technologies de l'énergie** et la séquestration du dioxyde de carbone : aspects scientifiques et technologiques* », a également été adoptée par l'Office qui avait été saisi par la Commission des Affaires économiques, de l'Environnement et du Territoire de l'Assemblée Nationale.

Etudes engagées précédemment et poursuivies

Deux études, engagées avant 2005, se sont poursuivies :

- L'étude conduite par M. Christian Kert, député, nommé rapporteur le 6 mai 2003 et ayant présenté son étude de faisabilité le 8 juillet 2003, sur « *les **techniques de restauration des œuvres d'art et la protection du patrimoine** face aux attaques du vieillissement et des pollutions* », sur la base d'une saisine émanant de la Commission des Affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale.

- L'étude confiée à M. Alain Claeys, député, nommé rapporteur le 3 novembre 2004 et ayant présenté son étude de faisabilité le 15 décembre 2004, sur « *les recherches sur le fonctionnement des **cellules vivantes*** », sur la base d'une saisine émanant du Bureau de l'Assemblée nationale. Dans le cadre de son étude, M. Alain Claeys a, le 22 novembre 2005, organisé une audition publique contradictoire et ouverte à la presse sur « *les cellules souches* ».

Nouvelles saisines et désignation de rapporteurs

Sept nouvelles saisines sont intervenues en 2005, dont six émanent d'organes du Sénat et une décidée par un organe de l'Assemblée nationale, concernant l'étude précitée sur « *les **nouvelles technologies de l'énergie** et la séquestration de dioxyde de carbone* », dont l'étude de faisabilité a été adoptée le 22 juin 2005 :

- Saisines de l'Office par le Bureau du Sénat et la Commission des Affaires économiques et du Plan du Sénat respectivement sur « *les **émissions de polluants des produits de grande consommation*** » et « *les problèmes posés par la fabrication industrielle des **éthers de glycol**, notamment du point de vue des enjeux économiques et de la protection des consommateurs* ». Mme Marie-Christine Blandin, sénatrice, a été désignée rapporteur par l'Office le 15 février 2005.

- Saisine de l'Office par la Commission des Affaires économiques et du Plan du Sénat sur « *les grands domaines programmatiques de la **politique spatiale du futur*** ». M. Henri Revol, sénateur, et M. Christian Cabal, député, ont été désignés rapporteurs par l'Office le 10 mai 2005.

- Saisine de l'Office par le Bureau du Sénat sur « *les **risques sismiques** et de **raz-de-marée en Méditerranée*** ». M. Roland Courteau, sénateur, a été nommé rapporteur par l'Office le 22 juin 2005.

- Saisine de l'Office par la Commission des Affaires économiques et du Plan du Sénat sur « *la **recherche polaire en Antarctique*** ». M. Christian Gaudin, sénateur, a été désigné rapporteur par l'Office le 22 juin 2005.

- Saisine de l'Office par le Bureau du Sénat sur « *l'apport de la recherche à l'évaluation des **ressources halieutiques** et à la gestion des pêches* ».

Par ailleurs, **une saisine législative** sur *l'évaluation des orientations et de la mise en œuvre de la **stratégie nationale de la recherche énergétique*** est intervenue dans le cadre de la loi de programme fixant les orientations de la politique énergétique du 13 juillet 2005.

Auditions publiques de suivi et d'actualité

Quatre auditions publiques portant sur des sujets faisant débat dans la société ont été organisées en 2005, en présence de la presse.



- Le 27 février 2005, M. Christian Kert, député, a organisé une audition publique sur le thème « *Un tsunami sur les côtes françaises est-il possible ? Problématique de la surveillance et de l'alerte* », à la suite de la catastrophe du Tsunami survenue en Asie du Sud-Est fin décembre 2004. Une note de synthèse a été publiée.

- Le 9 mars 2005, M. Christian Kert, député, a organisé une audition publique sur le thème « *L'impact de la télévision numérique terrestre sur la mesure de l'audience télévisuelle* », en prévision de l'arrivée de la TNT dans les foyers français.

- Le 6 décembre 2005, MM. Jean-Yves Le Déaut, député, et M. Claude Saunier, sénateur, ont organisé une audition publique sur « *L'expertise scientifique* », en relation avec les décisions de justice et, plus généralement, les décisions publiques. L'audition a fait l'objet d'un compte rendu et d'une note de synthèse.

- Le 8 décembre 2005, MM. Claude Birraux et Jean-Yves Le Déaut, députés, ont organisé une audition publique sur « *La gouvernance mondiale de l'Internet* », à la suite du Sommet Mondial sur la Société de l'Information qui s'était tenu à Tunis en novembre 2005. Un compte rendu et une note de synthèse ont été publiés.

Le 10 mai 2005, l'Office a par ailleurs décidé d'organiser une audition publique de suivi sur « *la biométrie* », afin de faire le point sur l'évolution de ce dossier depuis l'adoption, le 10 juin 2003, du rapport présenté par M. Christian Cabal sur les « *méthodes scientifiques d'identification des personnes à partir des données biométriques et techniques de mise en œuvre* ».

Réunions de l'Office

L'Office s'est réuni six fois au cours de l'année 2005, pour procéder à l'examen des rapports et des études de faisabilité, désigner des rapporteurs et décider de l'organisation d'auditions publiques. Au cours de l'une de ces réunions, le 15 mars 2005, M. Jean-Claude Etienne, sénateur, a présenté devant l'Office une communication sur les suites, notamment législatives, données aux recommandations qu'il avait formulées avec M. Dionis du Séjour dans un rapport présenté, le 22 juin 2004, sur « **les télécommunications à haut débit au service du système de santé** ».

En outre, deux réunions de l'Office ont été consacrées :

- le 29 juin 2005, à l'audition des membres de la Commission nationale d'évaluation instituée par la loi du 30 juillet 1991 relative aux recherches sur la **gestion des déchets radioactifs**. Il s'agissait de la onzième édition du rapport d'évaluation que cette commission est tenue, en vertu de la loi, de présenter annuellement à l'Office,
- le 16 novembre 2005, à un échange de vues avec les membres du Conseil scientifique de l'Office sur le **projet de loi de programme pour la recherche**.

Visites

L'Office a organisé des visites et rencontres dans des organismes publics et laboratoires privés de recherche, comme l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA), l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (INSERM), l'Institut fédératif en neurosciences de la Pitié-Salpêtrière, les laboratoires Pierre Fabre à Castres et l'Institut des Sciences et Technologies du Médicament (ISTMT) à Toulouse.

Partenariat avec l'Académie des Sciences

Sur le modèle de l'expérience mise en place par la Chambre des Communes avec la Royal Society, un partenariat a été institué entre l'Office et l'Académie des sciences.

Dix groupes ont été constitués, réunissant chacun un parlementaire de l'Office, un membre de l'Académie des Sciences et un jeune chercheur. La première phase de ce partenariat s'est déroulée les 18 et 19 octobre 2005, avec l'accueil des académiciens et des jeunes chercheurs à l'Assemblée nationale et au Sénat. La deuxième phase, entamée en décembre, a donné l'occasion aux partenaires scientifiques de faire visiter leurs laboratoires aux parlementaires. La troisième phase verra les parlementaires accueillir leurs partenaires scientifiques dans leur circonscription.

Composition du conseil scientifique

M. Daniel Cariolle
 M. Pierre Castillon
 Mme Anny Cazenave
 M. Hervé Chneiweiss
 M. Yves Coppens
 M. Hubert Curien
(remplacé par Mme Claudie Haigneré en novembre 2005)
 M. Jean-Marc Egly
 M. Jean-Pierre Finance
 M. François Gounand
 M. Laurent Gouzenes
 Mme Claudie Haigneré
(désignée en novembre 2005, en remplacement de M. Hubert Curien, décédé)
 Mme Sylvie Joussaume
 M. Axel Kahn
 M. Etienne Klein
 M. Daniel Kofman
 M. Jean-Claude Lefevre
 M. Jean-Claude Lehmann
 M. Jean-Marie Lehn
 M. Jean-François Minster
 M. Georges Pedro
 M. Michel Petit
 M. Joël de Rosnay
 Mme Annie Sugier
 M. Jean Therme
 M. Dominique Wolton

Novembre 2006